

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET AUDITIONS PUBLIQUES SUR LE PROJET DE LOI 37,

Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec

Mercredi 23 octobre 2019

Remarques préliminaires

Gouvernement

Christian Dubé (Président du Conseil du trésor), Youri Chassin (député de St-Jérôme), Jean-Bernard Émond (député de Richelieu), Émilie Foster (député de Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et Claude Reid (député de Beauharnois)

- Très beau projet de loi
- Nous sommes dans un esprit de collaboration
- ITQ renforcera l'informatisation gouvernementale
- Le CAG générera des économies substantielles pour le gouvernement
- Nous mettrons en œuvre des cibles de performance
- Les groupes d'approvisionnement de l'Est et de l'Ouest du Québec ainsi que SigmaSanté seront dissous
- C'est tout un chantier et nous sommes prêts à collaborer positivement avec les acteurs concernés

PLQ – Gaétan Barrette (député de La Pinière)

- Sur le fondement du projet de loi, il y a des avantages, mais aussi des dangers et des risques.
- Dans l'ensemble, nous voyons le projet de loi favorablement. C'est un projet de loi très bien pour la société québécoise.
- Les risques sont procéduraux et tributaires de la compétence et de l'expertise des individus concernés.

QS – Vincent Marissal (député de Rosemont)

- Je suis ici pour apprendre.
- J'ai eu quelques contacts avec des groupes qui ne sont pas heureux de ce projet de loi.

PQ – Martin Ouellet (député de René-Lévesque)

- Nous savons que ses une priorité de réduire les coûts pour la CAQ.
- Nous serons à l'écoute des propositions du gouvernement, mais avons des questionnements sur les réelles économies anticipées.

Groupe d'approvisionnement en commun de l'Ouest du Québec

Présentation

- Nous accueillons favorablement le projet de loi et souhaitons la mise en place de la nouvelle organisation.
- La valeur annuelle du groupe de l'Ouest représente un demi-milliard.
- La proximité est un élément à maintenir pour la mise en place des appels d'offres.
- Recommandation #1 : maintenir la gouvernance participative
 - C'est une culture essentielle pour la collaboration et très pertinente au niveau des achats en santé.
 - Le groupe de l'Ouest a développé une expertise en achat de fournitures médicales.
 - Il peut devenir complexe de procéder à des appels d'offres lorsqu'on parle d'équipements de laboratoire, d'imagerie médicale, etc.
 - Nous devons conserver une structure de collaboration participative.
- Recommandation #2 : offres de service adaptés aux besoins des partenaires
 - Le nouveau centre d'acquisition devra être adapté aux partenaires.
 - Il devra avoir la capacité de travailler en partenariat.
 - La proximité avec les intervenants clés du réseau de la santé dans les processus d'appels d'offres est très importante.
- Recommandation #3 : maintien de la concurrence sur le territoire québécois
 - L'implantation systématique d'appels d'offres uniques pourrait nuire.
 - Les stratégies d'appels d'offres doivent évoluer en encourageant des appels d'offre par attrition.
- Nous souhaitons être un partenaire privilégié pour la création du CAG.

Questions du gouvernement

- Pouvez-vous donner un type de produit de santé qui a généré des économies? Comment avez-vous eu des économies de plus de 50 % par exemple?
 - R : Le dossier en ophtalmologie pour l'achat de lentilles en mettant certains établissements en commun en est un. Nous ne pouvons faire d'achat groupé sans la consultation des experts.
- Est-ce que vous avez des bonnes pratiques pour consulter les parties prenantes?
 - R : Les groupes d'approvisionnement ont une obligation de vigie du marché. Nous pouvons faire des avis d'intérêts également.
- Nous proposons une direction des affaires juridiques. Croyez-vous que ce serait-ce un atout?
 - R : Avec les redditions de compte et lorsque nous partons en appel d'offres, il est clair que ce serait un atout.

Questions de Gaétan Barrette

- Lorsque vous faites un appel d'offres, vous avez une équipe juridique qui construit les devis. Avez-vous déjà eu recours à un arbitre expert?
 - R : Nous sommes loin d'être des experts en santé. Nous collaborons toujours avec les experts pour l'élaboration des besoins pour les appels d'offre.
- Les lois actuellement ne sont pas adaptées à la procédure d'adjudication. Pouvez-vous l'expliquer pour le bénéfice du ministre?
 - R : L'adjudication se fait au plus bas prix et nous espérons avoir un produit qui réponde aux besoins.

Questions de Vincent Marissal

- Comment articulez-vous l'importance de la gouvernance participative dans le projet de loi?
 - R : Nous ne croyons pas que ce soit une crainte, mais nous voulons le mettre en évidence.

Questions de Martin Ouellet

- Dans le projet de loi, le ministère de la Santé peut faire un arrêt ministériel pour exiger un achat particulier. Est-ce qu'il s'agit d'un gros risque pour les usagers?
 - R : Si tel est le scénario, il s'agirait de produits d'achat groupé, mais l'élaboration des besoins devrait demeurer entre les mains des utilisateurs.

SigmaSanté

Présentation

- Les groupes d'approvisionnement sont des alliés incontournables pour le gouvernement.
- Les 3 groupes d'achat ont générés des économies d'échelle de plus de 380 millions depuis 2012.
- Les partenaires du réseau sont essentiels pour l'élaboration des stratégies d'appels au marché.
- SigmaSanté a un mandat local de soutenir les établissements des régions de Montréal et de Laval.
- Nous avons donc développé une expertise dans le domaine médical
- Nous accordons énormément d'importance à la collaboration avec les différents acteurs du réseau ce qui favorise un climat de confiance.
- Nous offrons beaucoup de formations continues pour développer l'expertise médicale et de la santé ce qui nous a permis de relever de grandes opportunités pour le réseau
- Voici nos recommandations :
 - L'offre de service doit être adapté aux besoins des partenaires
 - Le modèle participatif doit être maintenu
 - La concurrence devrait être favorisée sur tout le territoire québécois

Questions du gouvernement

- Pouvez-vous expliquer qui sont vos clients?
 - R : Ce sont les établissements de santé, les fournisseurs et l'industrie
- À quel point il est important pour vous le processus d'amélioration continue?
 - R : SigmaSanté n'a jamais connu de fusion. Nous avons donc pris le temps de développer notre expertise à l'interne et une culture de la mesure des contrats fut établie.
- Où vous en êtes dans le système de qualité des produits?
 - R : Nous avons investi dans de la codification internationale afin de mesurer la qualité des produits que nous achetons ou souhaitons acheter.
- Est-ce que le regroupement d'achat est incompatible avec l'achat local?
 - R : Nous sommes capables de voir la concurrence du marché local et nous accordons de l'importance avec les produits francophones. Tuer le marché local ne peut pas nous aider.

- Est-ce qu'il y a des secteurs d'activité en santé ou c'est plus difficile de s'approvisionner en région?
 - R : L'équipement médicale est plus difficile.
- Comment définissez-vous les besoins en santé?
 - R : Nous avons un CA qui se regroupe des PDG et PDGA. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les directeurs d'approvisionnement dans les établissements et la direction des finances. Nous discutons avec eux continuellement et ils nous avisent de la priorisation des besoins.

Questions de Gaétan Barrette

- Comment peut-on imaginer la création de la nouvelle entité sans avoir des antennes régionales?
 - R : Il est important d'établir les contrats en collaboration avec le milieu local.
- Vous parlez de la gestion des contrats post-contractuels. Disposez-vous suffisamment de leviers pour vous assurer que le contrat soit bien intégré dans les établissements.
 - R : Nous manquons effectivement d'information sur la consommation des produits en établissement.

Questions de Vincent Marissal

- Nous travaillons sur des façons de codifier les produits afin de savoir quand et comment le patient consomme les produits.

Questions de Martin Ouellet

- Avez-vous peur que votre expertise entre les groupes d'acquisition soit perdue avec la création de la nouvelle entité? Croyez-vous que vos relations internes soient fragilisées?
 - R : Ça prendra une structure interne flexible et elle doit répondre aux besoins des ministères et des organismes. Tout est dans la gestion du changement.

Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Présentation

- Nous sommes 28 000 professionnels.
- Nous sommes mitigés face à ce projet de loi.
- Il y aura un important déplacement de personnels et nous sommes inquiets de tous ces déplacements.
- Y aurait-il plus de sous-traitance dans la période de transition?
- Sommes-nous en train de créer des structures parallèles pour gouverner l'État?
- Nous devons respecter l'expertise et les mandats de chacun dans la transition.
- Nous voulons offrir une meilleure protection aux professionnelles travaillant de façon temporaire.
- Nous souhaitons être informé régulièrement de la transition et des travaux.
- Nous recommandons que cette réorganisation n'entraîne aucune perte d'emplois.

Questions du gouvernement

- Nous voyons ce projet de loi comme une opportunité pour le secteur public et nous ne ciblons pas de pertes d'emplois dans l'implantation des nouvelles structures.
- Sur la gestion du changement, que devons-nous faire pour que ça fonctionne?

- R : Tout est dans la consultation des gens. Il peut y avoir des rencontres de convoquées et des sondages.

Questions de Gaétan Barrette

- Est-ce que vous contestez l'achat regroupé qui favorise les économies d'échelle?
 - R : Notre seule inquiétude est que cela puisse favoriser des fournisseurs étrangers.
- Est-ce que le problème est davantage syndical ou c'est une problématique qui n'arrivera pas?
 - R : C'est davantage syndical en terme de gestion des employés

Questions de Vincent Marissal

- Pouvez-vous chiffrer le mouvement de personnel que vous parlez?
 - R : Nous n'avons pas l'ensemble de l'information pour le moment
- Quel est votre degré de confiance envers le président du conseil de trésor au sujet du maintien des emplois?
 - R : Nous prétendons de la bonne foi de tous et nous verrons par la suite.

Questions de Martin Ouellet

- Est-ce qu'il y a de la détresse chez les employés?
 - R : Nous sentons la nervosité des gens.